



Mme Muriel BOIREAU	proposée par le ministre de l'intérieur et des outre-mer,
M. Alaric MALVES	proposé par le ministre de l'intérieur et des outre-mer,
M. Stéphane SINAGOGA	proposé par le ministre de l'intérieur et des outre-mer,
Mme Caroline FERRARI	proposée par la ministre de l'Europe et des affaires étrangères,
Mme Sandrine HELLO	proposée par le ministre de la justice,
M. Marc TREGLIA	proposé par le ministre des armées,
Mme Pascale FLAMANT	proposée par les ministres en charge des affaires sociales,
M. Hervé TILLY	proposé par les ministres en charge de l'éducation nationale et de la jeunesse, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des sports et des jeux olympiques et paralympiques,
Mme Catherine ROGY	proposée par le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,
M. Gérard CHATAIGNIER	proposé par le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,
Mme Sylviane TARSOT-GILLERY	proposée par la ministre de la culture.

**En qualité de personnalités qualifiées :**

Mme Anne BADONNEL

M. Philippe GALLI

M. Dominic LUCIANI

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 17. JUL. 2023

Pour le ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'administration  
et de la fonction publique,

←  
Pour le Ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'administration  
et de la fonction publique

Nathalie COLIN